

Le mauvais temps cause de nombreux accidents à Québec

par Lucien LATULIPPE

Pour la seconde soirée consécutive, la région de Québec a été perturbée par de mauvaises conditions atmosphériques. Comme la veille, le réseau routier a été la scène de nombreux accidents, mais les corps policiers ne déploreraient, la nuit dernière, aucun mort ni blessé grave.

Lundi, c'était la neige avec du grésil et hier, c'était la pluie qui s'est faite de plus en plus abondante à partir de 19h. Vers 20h30, à l'heure de sortie des magasins (qui sont ouverts le soir à l'approche des Fêtes), les grandes artères de la périphérie de Québec étaient devenues des patinoires et elles n'ont pas tardé à être encombrées par les véhicules qui ne parvenaient pas à grimper la moindre pente. Des camions-remorques ont fait des têtes-à-queue dans les sorties ou entrées de boulevard. Des automobilistes ont vu leur véhicule quitter la chaussée ou tomber en panne.

La situation n'avait rien de drôle. Comme d'habitude, la Sûreté du Québec a lancé un appel d'urgence aux responsables de l'entretien des routes. Lundi soir, les agents avaient demandé le concours des charriots et, hier soir, ce sont les épanduses de calcium ou de sable qui ont été requises.

La police de Sainte-Foy a également eu fort à faire. Elle a enregistré au moins 40 accidents. Plusieurs véhicules ont été impliqués dans un carambolage sur le boulevard Charest, près de la route du Vallon. Les autres corps policiers de la région de Québec ont aussi dû répondre à de nombreux accidents.

Plusieurs annulations

Autobus Voyageur Inc. a annulé de Québec, à partir de 19h, tous ses départs,

même ceux vers Montréal. L'autobus qui avait quitté la gare centrale, vers 10h avec 20 passagers à destination de la métropole, a rebroussé chemin à Bernières. Il ventait fort et le chauffeur éprouvait de la difficulté à tenir la route. Au lieu de risquer un accident, il a préféré revenir à son point de départ.

La circulation aérienne a également été perturbée. Québecair a annulé ses vols à partir de Québec pour Sept-Îles et Baie-Comeau en passant par Mont-Joli. Selon la Presse canadienne, deux de ses appareils ont éprouvé des difficultés d'atterrissage à l'aéroport de Québec. Un Bac-III a dérapé sur la piste et le pilote a dû freiner avec son moteur. Des camions ont remorqué l'avion jusqu'à l'aérogare. Il n'y a pas eu de blessé. Un autre appareil aurait éprouvé des problèmes à ouvrir son train d'atterrissage.

Air Canada révélait par enregistrement téléphonique que le vol en provenance de Val d'Or en passant par Montréal pour arriver à Québec à 23h était annulé. Deux départs ce matin, pour Montréal à 7h15 et pour Toronto à 6h25, étaient aussi annulés à moins d'avis contraire.

À 1h la nuit dernière, Environnement Canada à l'aéroport de Québec rapportait une précipitation de pluie de 10,2 mm dont huit dixièmes de cm était sous forme de glace. Il devait continuer à pleuvoir jusqu'au matin. Vers la même heure, les aéroports de Bagotville, Baie-Comeau, Sept-Îles, Mont-Joli et Gaspé ne signalaient aucune précipitation.

De son côté, Hydro-Québec a fait part de pannes sur la rive sud. Entre autres, une centaine de maisons de Saint-David ont été privées de courant vers 22h et l'électricité n'avait pas été rétablie à minuit. Des équipes d'urgence étaient à l'oeuvre.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Réjean Normandin regarde un de ses trois enfants, Marie-Eve, que sa femme Sylvie Dubé tient dans ses bras (photo de gauche). Les deux autres sont Pierre-Luc, (en haut à droite) et Caroline (en bas à droite).

Naissances de triplés à Saint-François-d'Assise

par Pierre LABERGE

Une jeune femme de 26 ans, Mme Sylvie Dubé Normandin, a donné naissance à des triplés, dimanche, au centre hospitalier Saint-François-d'Assise, de Québec.

Les trois rejetons, Pierre-Luc (4 livres 7 onces), Caroline (4 livres 6 onces) et Marie-Eve (3 livres 5 onces) se portent à merveille. Les deux soeurs sont

des jumelles identiques.

Le jeune couple, originaire de Shawinigan-Sud, avait déjà une fille de trois ans. Malgré les responsabilités qu'entraîne un tel événement, le père et la mère ne semblent pas s'inquiéter outre mesure. "On était fiers", a déclaré Mme Normandin, au représentant du SOLEIL. "On ne s'inquiète pas, on aime beaucoup les enfants". La maman, qui a dû subir

une césarienne, se remet bien de l'intervention et prévoit quitter, d'ici une semaine, l'institution où elle est hospitalisée depuis le 13 novembre. Le père, Réjean Normandin, a pu visiter son épouse régulièrement. Ce dernier occupe un emploi dans une pharmacie de la région de Shawinigan.

Selon un porte-parole de l'hôpital Saint-François d'Assise, la naissance de triplés ne

s'était pas vue depuis au moins quatre ans et demi à ce centre hospitalier. A Shawinigan-Sud, de l'avis de Mme Normandin, il y aurait 15 ans qu'un tel événement ne se serait pas produit.

Les possibilités d'accoucher de triplés sont estimées à une naissance pour 8,000. Le ministère des Affaires sociales alloue une somme de \$4,000, aux parents, à titre de soutien financier.

Ecrasement d'un Cessna

(D'après PC et AP) — Un petit avion de tourisme parti de l'aéroport de Québec hier après-midi en direction de White Plains dans l'Etat de New York s'est écrasé vers 18h30 près de Greenwich, au Connecticut, a affirmé un porte-parole de l'aéroport de White Plains.

Selon M. Lee Madoven, les deux occupants de l'appareil, un Cessna 182 enregistré à la West Wind Aviation Service, auraient péri dans l'accident.

Le ciel était bas et la visibilité, réduite, a précisé M. Madoven. L'avion s'est écrasé dans un marécage près d'un secteur résidentiel de Greenwich, une ville au sud-ouest du Connecticut.

Le Cessna a tenté à plusieurs reprises d'atterrir à l'aéroport du comté de Westchester à Rye Lake, NY, a précisé Mme Claire Palermo, assistante-chef du comté.

M. Louis Achitoff, directeur des affaires publiques et de la planification pour l'Est de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), a identifié le pilote comme étant C. Maiars mais il ne connaissait pas l'identité de la passagère.

Selon lui, personne d'autre ne se serait trou-

vé à bord de l'appareil. Bien qu'on ait noté les mauvaises conditions météorologiques, la cause de l'accident n'a pu être encore déterminée.

Un résident de la région a rapporté avoir vu le monomoteur en feu avant qu'il ne s'écrase.

"Je l'ai vu voler au-dessus de la maison, a relaté Scott Day, âgé de 15 ans, qui était à l'extérieur de sa maison à Greenwich au moment de l'écrasement. Il y avait de petites flammes orange qui émanaient du nez de l'avion, mais on l'a perdu de vue derrière des arbres."

Un porte-parole de l'aéroport de Québec, a confirmé qu'un petit avion privé avait pris la direction de White Plains hier vers 14h45.

J'ai pu profiter d'un grand solde de disques! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL ET J'EN SUIS FIER!

abonnement: 647.3333

OUVERT LE SOIR

sélectronic

SANYO

COULEUR 20" 499\$

31C400

399\$

Télécouleur 14" Une image de qualité à la précision Sanyo et un prix très avantageux

SANYO

MagnétoSCOPE avec contrôle à distance Vidéo Bétamax de Sanyo avec contrôle à distance, programmation 3 jours, syntonisateur électronique 12 positions

SANYO

VCR 3900

norman

PLUS BELLE POUR NOËL

Fluides, mouvantes, légères, les robes se révèlent bien épaulées.

A. Pastilles moirées sur bleu intense, 7 à 15 ans. \$68.

B. Rayures fines sur noir. Col et poignets blanc contrastants. \$72.

Chaque achat chez Norman vous donne droit au tirage d'une bague en or 14 karats avec opale, couronnée de 10 diamants, une collaboration de la bijouterie BIRKS

BIRKS

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON

Bébé mort: le gonflement du ballon représentait un danger

CALGARY (PC) — Témoignant à son procès pour homicide involontaire, le naturopathe Scot Olson a reconnu, hier, qu'il n'a pas mentionné à la mère du bébé mort dans sa clinique, le 3 juin, qu'il existait une intervention chirurgicale possible dans un cas comme celui-là.

Au lieu de cela, Olson a introduit un ballon dans le nez de la petite Robin Ohama, âgée de 20 mois, et il l'a gonflé jusqu'à ce qu'il crève. L'enfant est morte asphyxiée.

Le but, a-t-il expliqué, était d'agrandir la boîte crânienne, ce qui devait permettre au cerveau de se détendre.

Mais six médecins, au procès, ont affirmé qu'il n'y avait rien à faire pour la petite Robin, parce que la malformation du cerveau était causée par des complications au cours de la grossesse.

Dans ce cas, ont-ils ajouté, le gonflement du ballon représentait un danger certain, d'autant plus qu'il ne pouvait rien apporter.



Le naturopathe Scot Olson a témoigné hier à son procès pour homicide involontaire.

Verdict de mort accidentelle d'un travailleur d'Expro

(PC) — Le coroner Gilles Perron a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Michel Bernier dont le décès, le 13 janvier, a amené le ministère du Travail à instituer une enquête publique sur les conditions de santé et de sécurité à l'usine Expro, de Saint-Timothée.

C'est ce qu'a indiqué hier Me Perron dans une brève interview téléphonique à la Presse canadienne. Il a précisé n'avoir informé que la famille du défunt, la semaine dernière, après avoir pris connaissance du rapport du juge René Beaudry.

Cette décision était attendue depuis longtemps par les parties patronale et syndicale. Un verdict différent aurait pu amener des poursuites devant les tribunaux.

Mais, avant même la décision du coroner, une plainte avait déjà été déposée devant le Tribunal du travail et elle sera instruite le 10 janvier au palais de justice de Valleyfield.

C'est encore une fois la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui reproche à Expro d'avoir permis que les employés continuent de travailler dans des conditions dangereuses dans les heures suivant le décès de M. Bernier.

Pour sa part, le Syndicat des produits chimiques de Valleyfield (CSN), qui n'a pas encore pris de décision, pourrait dans les prochaines semaines prendre action contre la compagnie devant la même instance.

Entre-temps, plus d'un mois après la parution du rapport d'enquête du juge Beaudry, Expro ne voit toujours pas le bout du tunnel.

La compagnie d'explosifs, qui a acquis une certaine notoriété après la mort de quatre travailleurs en trois ans, pourrait faire face dans les prochaines semaines à d'autres poursuites au pénal pour conduite négligente depuis sa prise de possession en mars 1982.

Il faut toutefois préciser que ces accusations touchent des incidents antérieurs à l'implantation du programme de modernisation des 225 bâtiments de l'usine, qui a commencé il y a quelques mois et qui doit se poursuivre dans les prochaines années.

Cette semaine, le juge Marc Brière a commencé l'instruction d'une première plainte de la Commission de la santé et de la sécurité du

travail (CSST) qui accuse Expro d'avoir agi "par action ou omission, de manière à compromettre directement et sérieusement la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs" lors de l'explosion du réservoir 17, en avril 1982.

L'éclatement du réservoir de 226,000 livres d'acides usés a intoxiqué 15 travailleurs et forcé l'évacuation du village de Nitro. Si la compagnie est reconnue coupable, elle est passible d'une amende variant entre \$5,000 et \$20,000.

Archambault: le détenu jure qu'on lui a tiré dessus

MONTREAL (PC) — David A. Humphrey affirme qu'il n'a jamais voulu tuer l'agent de la paix Serge Delorme, le 22 avril. Le détenu jure qu'on lui a d'abord tiré dessus, ce qui lui a fait prendre panique, et il a alors porté des coups de ciseaux au thorax de son adversaire, sans savoir ce qu'il faisait ni comment il le faisait.

C'était hier le septième jour du procès pour meurtre qu'Humphrey subit en cour d'assises. Il a lui-même pris place à la barre des témoins menotté et enchaîné, flanqué de deux gardiens. Son passé révèle qu'avant d'être détenu au pénitencier Archambault, il a été incarcéré en Ontario pour vol qualifié; au pénitencier de Milhaven, il a poignardé un codétenu et a été reconnu coupable d'homicide.

A l'institution de Sainte-Anne-des-Plaines, Humphrey était chargé du ramassage et de la distribution des couvertures, et avait de ce fait accès à la buanderie.

Le 22 avril, il est sorti de cette pièce avec deux couvertures et s'est soumis à la fouille pratiquée par Serge Delorme. L'alarme du détecteur de métal s'est déclenchée et, affirme le détenu, les deux hommes ont été aussi surpris l'un que l'autre en apercevant, dans ces couvertures, une paire de ciseaux.

Humphrey affirme que la suite n'est qu'un tragique quiproquo résultant d'un problème de langue et de communication.

Le détenu anglophone a voulu déposer les ciseaux à la buanderie. Delorme s'est senti menacé, tous deux se sont agrippés et, plus loin, des coups de feu ont retenti. "Je n'avais plus de doutes que j'allais mourir", narre l'accusé, qui a effectivement été touché par des projectiles après que Delorme se fut écroulé sur le sol.

Le procès se poursuit ce matin devant le juge Claire Barrette-Joncas, qui préside un jury anglophone de six hommes et six femmes.

Un coup de feu lui coûte 4 ans de prison

par Lucien LATULIPPE

Une sentence de quatre ans de pénitencier a été imposée à Florent Turcotte, âgé de 39 ans, de Pointe-au-Pic, qui avait avoué sa culpabilité à quatre accusations. Elle a été prononcée par le juge Mark Dubé au palais de justice de La Malbaie où Me Mario Tremblay est procureur de la couronne.

Pour avoir mis en danger la vie de deux personnes en tirant un coup de feu vers l'auto où

elles se trouvaient, le prévenu a été condamné à trois ans de détention. Un an de plus lui a été imposé pour avoir utilisé une arme à feu dans un dessein dangereux. Six mois concurrents viennent s'y greffer pour possession d'une arme à feu à autorisation restreinte.

Le juge Dubé a également interdit à l'accusé toute possession d'arme à feu pour une période de cinq ans et il a ordonné la confiscation de toutes les armes à feu lui appartenant. Me Guy Roy était l'avocat du prévenu.

Cette sentence fait suite à un incident survenu près de l'école Laure-Cona, à La Malbaie, le 12 septembre. Turcotte avait atteint d'un coup de feu le pare-brise d'une auto dans laquelle se trouvaient son ex-concubine et son nouvel ami qui n'ont pas été blessés et il les avait ensuite poursuivis sans toutefois parvenir à les rejoindre. La plainte avait été portée au poste de la Sûreté du Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Au début des procédures, Florent Turcotte avait été envoyé aux assises sous une double accusation de tentative de meurtre, accusation qui a été réduite à celle d'avois mis en danger la vie d'une personne (deux fois), en plus des deux autres accusations (utilisation et possession d'une arme à feu). Il a changé d'option par la suite pour avouer sa culpabilité devant un juge seul.

Incendie à Duberger

Une maison située au 436 rue Robert, dans le quartier Duberger de Québec, a subi des dommages d'environ \$10,000, hier, lors d'un incendie qui aurait été causé par un récipient de graisse sur la cuisinière. Alertés vers 10h55, les pompiers dirigés par le lieutenant Claude Couture sont restés environ une heure sur les lieux. Une bonne partie des dégâts sont attribuables à la fumée. La maison est habitée par la famille de Robert Lévesque et personne n'a été blessé.

En prison jusqu'à l'enquête préliminaire

par Pierre LABERGE

Raymond Côté, un citoyen de Vanier, devra demeurer en prison jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire, prévue pour le mois prochain.

Ce dernier, qui comparait hier, au palais de justice de Québec, est accusé du vol commis, le 7 décembre, au Provigo situé au 2030 boulevard Père-Lelièvre à Québec. Quelque 1,500 à 2,000 livres de viande avaient été dérobées dans ce magasin du quartier Duberger.

Ce sont les policiers de Vanier

qui auraient découvert la marchandise volée dans le logement qu'habitait Raymond Côté, dans la rue Turcotte.

Par ailleurs, Jocelyn Dumas, de la rue Powell à Duberger, a également comparu, hier, en cour des sessions de la paix relativement à cette même affaire. Accusé de recel, il a pu recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement personnel de \$1,000.

Il aurait été arrêté après qu'il eût acheté de la viande volée. Il subira vraisemblablement son enquête préliminaire en mars.

Preuve close au procès Martel

(PC) — La preuve a été déclarée close, hier, au procès du militaire Michel Martel, accusé du meurtre sans préméditation de Nathalie Dufresne, âgée de 18 ans, de Sainte-Foy.

Le jury entendra à compter d'aujourd'hui les plaidoiries des deux parties. Il videra d'abord la base militaire de Valcartier, où le corps de la victime a été découvert, le 25 juin.

AVIS AUX VOYAGEURS DU TEMPS DES FETES

Nous sommes heureux de vous informer que tous nos trains circulent de nouveau. Le service LRC, interrompu la semaine dernière, est rétabli progressivement après inspection complète du matériel et fonctionnera normalement pendant le temps des Fêtes.

Il reste encore des places dans certains trains pour cette période de pointe. Afin d'éviter une déception, réservez dès maintenant. Appeler votre agent de voyage ou VIA Rail à:

692-3940

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.



MAGASIN LATULIPPE
CADEAUX VRAIMENT DIFFERENTS

KODIAK
L'original
74⁵⁰\$
Pointures pour dames disponibles

MITAINES BLANCHES
22⁹⁵\$
doublure amovible
tyrol
BOTTES D'EXCURSION NORVEGIENNE
59⁹⁵\$
A 174⁹⁵\$

TUQUES DE LAINE
BOLIVIENNE ARTISANALE choix de couleurs 28⁹⁵\$
MARIN GRAND CHOIX 3⁹⁵ à 12⁹⁵\$

SAC DE COUCHAGE DE RANDONNEE
L'ÉTAPE par Woods
49⁹⁵\$

HAVRESACS D'EXCURSION
SACS A DOS 23⁹⁵\$
A 115⁹⁵\$
Grand choix

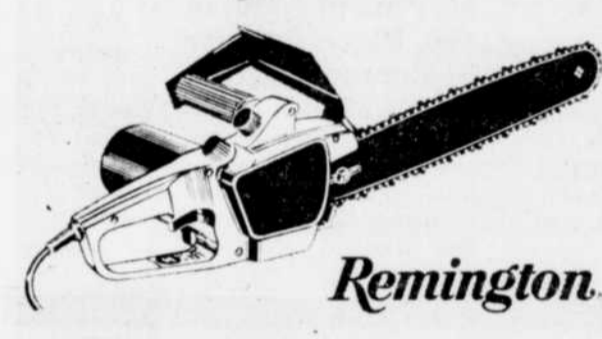
MAGASIN LATULIPPE
637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC. TÉL.: 529-0024
Stationnement facile et gratuit

● Location d'outils ● aiguillage de tout genre ● limage de scies

Quincaillerie

P.-H. VILLENEUVE

255, av. Giguère, Vanier, Québec - Tél.: 681-0555



Remington

SCIE À CHAÎNE

Longueur de barre guide: 30 cm — Fast Sharp moteur de 1.25 CV à double isolation. Affutage automatique de la chaîne: 255028

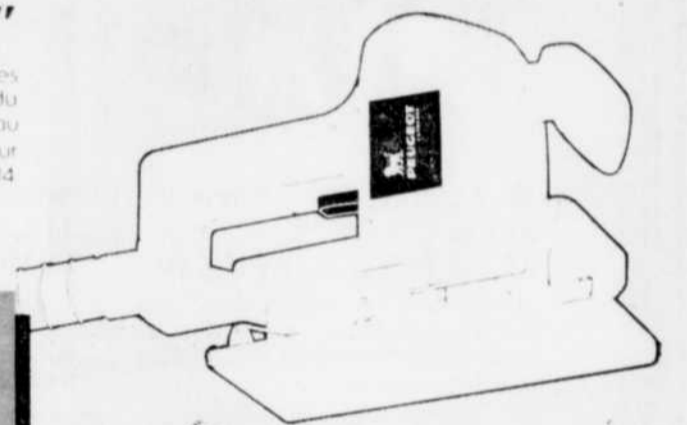
65\$

PONCEUSE VIBRANTE "AVALÉ-POUSSIÈRE"

Travail propre et parfait: elle aspire la poussière par les trous de la semelle améliorant ainsi l'efficacité du ponçage et la durabilité des abrasifs. Tuyau non inclus! Mouvements montés sur roulement à billes: 799004

59\$

PEUGEOT OUTILLAGE ÉLECTRIQUE



ENSEMBLE À SOUDURE

Coffret de plastique comprenant un pistolet à souder à deux intensités de chaleur plus 3 pointes et accessoires: 186004

20⁷⁷



Weller

REMORQUEUR PORTATIF TRAXXION PAR PINSO

Dispositif de traction d'urgence en acier pour toutes roues d'automobile. Efficace, sécuritaire, compacte et simple d'utilisation: 143001

17\$



Mr. Whisk
Panasonic

RASOIR ÉLECTRIQUE

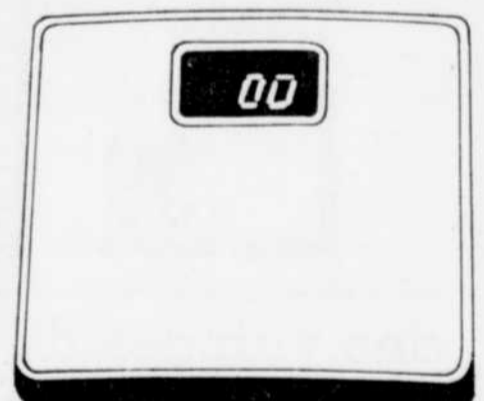
Il fonctionne sur une batterie rechargeable longue durée. Taille-facile assurant une coupe bien nette des favoris et moustache. Lames en acier durci conservant leur tranchant. Adaptateur-chargeur et auto-sélecteur de tension (100-120/20-140V). Brosse support mural et étui inclus: 1414001

97\$

BALANCE À AFFICHAGE DIGITAL

Chiffres lumineux rouges, pèse jusqu'à 136 kilos (300 livres). Fonctionne sur pile 9 volts (non incluse). Blanche: 076130

49\$

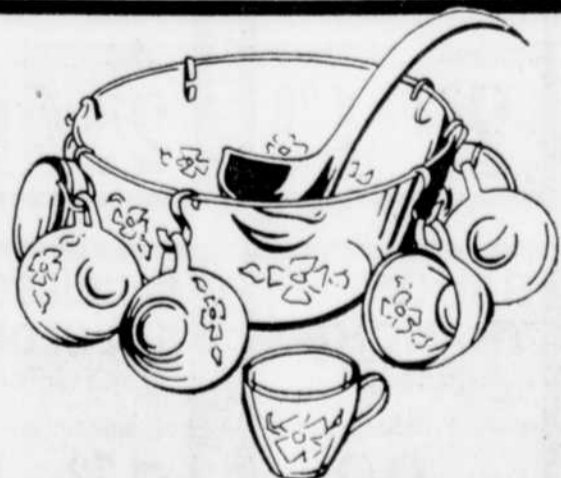


Counselor

ENSEMBLE DE PUNCH EN DURALEX

18 pièces, comprend 1 grand bol 8.05 litres, 8 tasses, 8 crochets et 1 louche: 1279002

10⁷⁷



ENSEMBLE WOK 7 PIÈCES

Couvercle dome anti-adhésif avec bouton échappe-vapeur et accessoires: 648005

27\$

L'ARGENT CLÉ L'argent passe-partout! que vous obtenez lorsque vous achetez au comptant et emportez.

3%

La Carte Clé

RONA

PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 14 AU 17 DÉCEMBRE 1983

Il y a sûrement un quincaillier Ro-Na tout près de chez vous!

LE TEMPS EST AUX RÉJOUISSANCES

Le **30%**
d'économie
que vous
pouvez
réaliser

chez

**SUPER
CARNAVAL**

constitue
une
raison
de vous
réjouir
davantage



M. & Mme Jean-Marie et
Sonia Tardif
25, de la Vigie, Lévis, QC

"Les prix sont certainement bons parce que ça nous a coûté 61\$ seulement. Avant, ailleurs ça nous coûtait toujours 85\$ et plus".



Mme Diane Martel
117, Villeneuve
St-Romuald, QC

"J'ai économisé surtout sur les produits en vrac, j'ai recherché ces produits-là avant tout. En tout, j'ai économisé un 15 à 20% certainement".



Mme Gisèle Fontaine
695, Des Violettes
Lauzon, QC

"Disons qu'on a un très beau choix dans les fruits et légumes, c'est impressionnant en rentrant c'est ce qui m'a frappé, et il y a beaucoup de qualité. En plus, j'ai trouvé que les prix sont très bons".



Mme Louise Hunt
841, Des Cormiers
St-Nicolas, QC

"Je préfère le Super Carnaval à mon ancien supermarché. Je trouve que c'est plus clair, plus propre et plus dégagé aussi. La variété est bonne, j'ai trouvé tout ce qui me fallait. J'en suis très satisfaite".



M. Philippe Morin
146, Place Vanoise
St-Romuald, QC

"Un marché comme celui-ci, ailleurs ça m'aurait coûté environ 170\$ au lieu de 120\$. C'est pas compliqué, c'est 30 à 40% par semaine qu'on économise. On peut se payer des petites fantaisies qu'on ne se paierait pas autrement".

des fruits et légumes beaux et frais

chaque jour,
chaque semaine

CLÉMENTINES
DU MAROC
CAISSE COMPLETE,
ENVIRON 22 LB 13.99
kg lb
1.52 .69

POMMES
DE TERRE
IPE, Canada No 1
Sac de 50 lb
4.98

RAISINS
ROUGES
EMPEREUR
Californie, Canada No 1
kg lb
1.74 .79

POMMES
McINTOSH
DU QUÉBEC
Cat. can. Fantaisie
kg lb
.64 .29

BANANES
Importées
kg lb
.42 .19

CAROTTES
Culture de Beauport,
Canada No 1
Sac de 10 lb
1.59

CANNEBERGES
Importées
Sac de 12 oz
.99

PIMENT VERT
de Floride
kg lb
1.74 .79

TOMATES DE
FLORIDE
Canada No 1, 6 x 6
kg lb
1.30 .59

CHAMPIGNONS
BLANCS
Culture canadienne
kg lb
4.39 1.99

RADIS DE
FLORIDE
Cello 16 oz
.69

POINSETTIA
Culture du Québec
Pot 6 pouces
4.98

des viandes de qualité

chaque jour,
chaque semaine

DINDES
SURGELÉES
Catégorie "A", 8 à 12 lb
kg lb
2.38 1.08

JAMBON PRÊT
À MANGER
Avec os, un bout ou l'autre
kg lb
2.16 .98

POULET
FRAIS
Catégorie "A", 2 à 3 lb
kg lb
2.14 .97

PORC
HACHÉ
(Produit décongelé)
kg lb
2.82 1.28

BOEUF HACHE
RÉGULIER
kg lb
2.76 1.25

RÔTI DE CÔTES
DE CHOIX
Boeuf Canada Catégorie "A"
kg lb
6.35 2.88

HAUTS DE CUISSÉS OU
PILONS DE DINDES
Surgelés
kg lb
1.74 .79

SAUCISSE
FUMÉE
Maple Lodge Farms, 454 g
kg lb
2.16 .98

ÉPAULE DE
PORC FUMÉE
Genre Picnic
kg lb
2.16 .98

BACON
TRANCHÉ
JUBILÉE, 500 g
ch.
.98

SAUCISSON
DE BOLOGNE
EN MORCEAUX
kg lb
1.72 .78

CROQUETTES
DE POISSONS
SURGELÉES
kg lb
2.16 .98

des produits gastronomiques

chaque jour,
chaque semaine

JAMBON CUIT
TRANCHÉ
kg lb
4.59 2.08

SAUCISSON
SALAMI À L'AIL
Bittners
kg lb
8.58 3.89

SALAMI
FORÊT NOIRE
Pillers
kg lb
11.44 5.19

PAIN DE VIANDE
TRANCHÉ
Pillers
kg lb
5.49 2.49

SALAMI MEXICAIN
TRANCHÉ
kg lb
8.58 3.89

PATÉ DE FOIE
GRAS
A l'ail ou ordinaire
kg lb
4.39 1.99

des produits d'épicerie de marques connues

**chaque jour,
chaque semaine**

COCA-COLA OU SPRITE Bouteilles consignées 6 x 750 ml 2.64	JUS DE POMMES Rougemont Bte 48 oz .99	PAPIER HYGIÉNIQUE Push 4 roul. .99	ESSUIE- TOUT Atlantic Paq. 2 roul. .87	CRÈME GLACÉE Frontenac Cont. 2 litres 1.99	JUS D'ORANGES Surgelé, Sun Pac 12 oz .76
CROUSTILLES Laurentides Sac 40 g 1.98	SOUPE AUX TOMATES Aylmer Bte 10 oz .33	SUCRE BLANC GRANULÉ Sac 2 kg .99	DÉTERSIF EN POUDRE Tide Bte 6 litres 3.49	KETCHUP Heinz Bout. 750 ml 1.79	FROMAGE À TARTINER "Le Tartiné" 500 g 2.79
SACHETS DE THÉ Salada, Orange Pekoe Bte 60 1.89	CÉRÉALES CORN FLAKES Kellogg's Bte 675 g 1.69	MARINADES SUCRÉES Coronation 750 ml 1.59	JUS DE TOMATES Huron Choix Bte 48 .77	CAFÉ INSTANTANÉ Maxwell House Pot 10 oz 4.79	MARGARINE DURE "La Québécoise", Essaran 16 oz .49

plus de 500 produits offerts en vrac pour plus d'économie

**chaque jour,
chaque semaine**

RAISINS SULTANAS kg lb 2.40 1.09	SMARTIES ROWNTREE kg lb 7.25 3.29	ARACHIDES BLANCHES Rôties et salées kg lb 3.28 1.49	NOIX MÉLANGÉES & ARACHIDES kg lb 6.59 2.99	BRISURES DE NOIX GENOBLÉS kg lb 7.91 3.59	CASSONADE kg lb .95 .43
RAISINS ENROBÉS DE YOGOURT kg lb 7.25 3.29	SUCRE À GLACER kg lb .95 .43	FARINE TOUT USAGE kg lb .86 .39	FARINE GRILLÉE Pâle ou foncée kg lb 2.18 .99	CANNES DE NOËL kg lb 5.71 2.69	BONBONS DE NOËL assortis kg lb 3.72 1.69

des pains et pâtisseries cuits sur place

**chaque jour,
chaque semaine**

GÂTEAUX AUX FRUITS Pâle 500 g 2.89	PÂTÉ À LA VIANDE 450 g 2.39	PETITS PAINS CROUSTILLANTS Paquet de 12 1.39	MOUFFLETS Son - Carottes - Bleuets Miel et Orange 5/1.00	BEIGNES GÂTEAUX Nature - Cannelle - Sucre Chocolat - Glacés 5/1.00	TARTE BOSTON 500 g 2.69
---	---	--	---	---	---

des fromages d'ici et d'ailleurs

**chaque jour,
chaque semaine**

FROMAGE CHEDDAR Blanc ou jaune, doux, Beauce kg lb 6.37 2.89	BRIE DE CORNEVILLE Anco kg lb 10.78 4.89	CRÈME NEUFCHÂTEL Saveurs assorties, Froche kg lb 9.68 4.39	CAMEMBERT FRANÇAIS Fleury, Froche kg lb 12.10 5.49	RIBIER AUX NOISSETTES Assortis kg lb 12.76 5.79	BONBEL PRESTIGE France kg lb 10.12 4.59
---	---	---	---	--	--

Sacs gratuits . . . une économie supplémentaire
Bière et vin (Beauport seulement)

Heures d'affaires
du 12 au 24 décembre
Lundi, mardi, mercredi: de 9h à 21h
Jeudi, vendredi et samedi: de 8h30 à 21h
Samedi le 24 décembre: de 8h30 à 17h



Beauport:
Carrefour Beauport

Lévis:
20, Charles-A.-Cadieux

Les prix de Super Carnaval, tels qu'ils apparaissent ici, ne sont pas des prix spéciaux. Vous pouvez en bénéficier tous les jours. Ils seront maintenus tant que nos sources d'approvisionnement nous le permettront. Pas de vente aux commerçants.



. . . votre allié en matière d'économie

Prof acquitté d'accusation de voies de fait

COWANSVILLE (d'après PC) — Le juge Pierre Boily, de la cour supérieure, a cassé hier une déclaration de culpabilité prononcée en avril contre un professeur de la polyvalente Massey-Vanier, à Cowansville, qui était accusé de voies de fait simples sur un étudiant.

Dans son jugement, le juge Boily a même noté que "semblable plainte n'aurait pas dû être portée" contre le professeur, en faisant notamment référence à l'article 43 du code pénal, qui dit que "tout instituteur, père ou mère ou toute personne qui remplace le père est fondée à employer la force pour corriger un élève ou un enfant, selon le cas, confié à ses soins, pourvu que la force ne dépasse pas la mesure raisonnable dans les circonstances".

M. Pierre-Paul Turcotte avait été traduit devant la Cour des sessions de la paix, relativement à un incident survenu en novembre 1982, à la polyvalente, alors qu'il était venu en aide à un professeur suppléant qui ne pouvait contrôler ses étudiants. Cette classe où il y avait du chahut était voisine de la sienne.

Il avait demandé à un étudiant de sortir de cette classe et d'aller dans sa propre classe pour le reste de la période. Il y eut échange de répliques, au cours duquel l'étudiant aurait blasphémé. A un moment donné, le professeur l'a poussé contre la porte.

Le juge Boily donne raison au professeur Turcotte d'être intervenu puisque "en aucune façon l'article 43 ne limite à une seule personne en particulier le droit de remplacer le père ou la mère dans l'exercice de l'autorité parentale".

Comme à son avis, cette charge n'aurait jamais dû être portée contre le professeur Turcotte, le juge Boily a ordonné au procureur général du Québec d'acquitter tous les déboursés et honoraires qui ont pu être encourus du fait de cette cause par l'enseignant.



Noël glacé?

Ce Montréalais, Terry Ricketts, a dû se servir de son parapluie, hier, lorsqu'il a acheté son arbre de Noël. Après les abondantes chutes de neige de la semaine dernière, c'était la pluie.

Pour Gaston ou Gaston-Marius

MONTREAL (PC) — La cour supérieure a eu à trancher, hier, un cas d'héritage destiné à deux personnes portant le même nom, et voulant toutes deux s'arracher la plus grosse part du magot d'une vieille tante.

Le juge Victor Melançon a dû partager entre le frère et le neveu d'une vieille dame un héritage de \$35,000 en meubles, téléviseur couleurs et service de vaisselle de prix en porcelaine.

Toutefois, Gaston et Gaston-Marius tenaient chacun à avoir leur part de biens.

La tante avait paraphé un premier testament chez un notaire, puis un autre document olo-

graphe où elle avait toutefois inséré un changement de prénom pour son légataire. Dans le premier cas, tout allait à son frère Gaston-Marius; dans le second, c'est Gaston qui amassait le gros lot.

Le juge de la cour supérieure a finalement décidé de trancher pour le premier cas, celui de Marius. Après avoir étudié jusqu'à l'intimité des relations entre la tante, le frère et le neveu, il en est venu à la conclusion que la tante a sûrement voulu favoriser celui qui se trouvait le plus souvent près d'elle, son frère. L'autre n'aurait donné signe de vie que lorsqu'il avait appris la mort de sa tante.

Des détecteurs de fumée à bord d'avions bientôt

par Juliet O'NEIL

WASHINGTON

(PC) — Les responsables américains de la sécurité aérienne ont proposé l'installation obligatoire de détecteurs de fumée à bord des avions. Un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation a dit que l'organisme pourrait même autoriser l'usage des détecteurs domestiques qui sont relativement bon marché.

La proposition, qui devra encore faire l'objet d'audiences publiques et d'une approbation finale qui pourrait prendre des mois, résulte des pressions suscitées après un incendie funeste qui a éclaté en juin dernier à bord d'un appareil d'Air Canada au cours d'un vol Dallas-Toronto.

Le Canada pourrait adopter un règlement obligatoire semblable concernant l'ins-

tallation de détecteurs de fumées, mais un porte-parole de Transport Canada a dit que les autorités gouvernementales canadiennes ont adopté une attitude d'expectative à cet égard en attendant que la position américaine soit débattue publiquement.

Un tel règlement, s'il était mis en vigueur, s'appliquerait à environ 2,000 avions servant uniquement au transport des passagers, aux Etats-Unis, et à environ 400 au Canada.

Les transporteurs aériens se sont opposés jusqu'à ce jour à une telle mesure sous prétexte que le coût serait prohibitif et que l'équipement n'est pas fiable.

La proposition telle que formulée par l'Administration fédérale de l'aviation des E.-U. prévoit l'installation de détecteurs de fumée dans les salles de bains et les soutes à bagages, des endroits où un incendie peut éclater sans qu'un membre d'équipage ou un passager en soit conscient.

Les transporteurs pourraient alors utiliser les types de détecteurs de fumée utilisés dans les maisons privées s'il est démontré qu'ils sont adéquats. Cette concession vise à apaiser les plaintes des compagnies aériennes alléguant que la nouvelle réglementation serait trop dispendieuse et qu'elle aurait pour conséquence de hausser les tarifs du transport aérien déjà trop élevés.

Les détecteurs de fumée utilisés dans les maisons coûtent aussi peu que \$10 l'unité alors que le coût des détecteurs conçus spécialement pour les avions est d'environ \$1,000.

Trentaine de conducteurs soumis à l'alcootest

par Pierre LABERGE

Les policiers de la Sûreté du Québec et ceux d'une quinzaine de corps municipaux de la région 03 ont vérifié 2,187 véhicules, en fin de semaine dernière, dans le cadre de la première phase de l'opération "Fêtons sobrement".

Les vérifications ont été effectuées entre 18h et 4h du matin, et 29 conducteurs ont été contraints de subir l'alcootest. Les statistiques compilées par la Sûreté du Québec indiquent, par ailleurs, que les quelque 90 agents affectés à l'opération ont émis 94 billets d'infraction et 309 avis de 48 heures.

A la Sûreté du Québec, on qualifie l'expérience de positive et on croit qu'une telle intervention incitera les automobilistes à la prévention, à l'approche de la période des Fêtes. "Fêtons sobrement" se poursuivra toutes les fins de semaine, jusqu'au 23 décembre.

Dans le cas d'une première infraction, une personne qui est reconnue coupable de conduite en état d'ébriété est passible d'une amende variant de \$50 à \$2,000 et d'une peine d'emprisonnement pouvant atteindre 6 mois.

Pour une première faute, le permis du conducteur fautif est révoqué pour une période de trois mois.

en bref Marchessault: report des représentations présentencielles

(PC) — Les représentations présentencielles de Henri Marchessault, ancien directeur de l'escouade des narcotiques de la police de la Communauté urbaine de Montréal reconnu coupable le mois dernier de trafic de drogues, ont été reportées, hier, au 27 janvier.

Par ailleurs, le juge Gerald Ryan, de la cour supérieure, a ordonné que le rapport présentenciel soit préparé pour le 20 janvier.

L'officier de probation qui rédigera ce rapport doit évaluer le pourcentage de risque que Marchessault commette un autre crime et s'il serait approprié de condamner l'ancien capitaine-détective à des travaux communautaires.

Procès en janvier

(PC) — Murielle Dumas subira son procès à la mi-janvier sous l'accusation d'avoir poignardé à deux reprises un homme de 23 ans, le 4 décembre, à Beauport.

L'accusée, âgée de 30 ans, s'était querellée avec la victime avant de le poignarder. Celui-ci a quand même pu appeler les policiers, après s'être rendu chez des amis.

La femme a renoncé hier à la tenue de son enquête préliminaire.

Stupéfiants

(PC) — Gilles Girard, arrêté en septembre à la suite de la saisie à Alma d'une importante quantité de cocaïne et haschisch, connaîtra sa sentence le 5 janvier.

Les policiers avaient saisi pour \$206,000 de haschisch et cocaïne.

Girard, âgé de 29 ans, est domicilié à Alma mais originaire de Saint-Bruno.

Il devra attendre le prononcé de sa sentence en prison, selon une requête en ce sens déposée par le procureur de la Couronne, Me Denis Dionne.

Le toit s'écroule

(PC) — Le toit de l'église Saint-Joachim de La Plaine, en banlieue nord de Montréal, s'est effondré hier, vraisemblablement sous le poids de la neige fondante et de la glace.

Plusieurs paroissiens ont accouru pour offrir leur aide à leur curé, l'abbé Gervais Majeau, pour rénover le toit au cours des prochains mois.

Les dommages sont sommairement évalués à plus de \$200,000. Construite il y a 13 ans, à la suite de l'incendie de l'église originale, l'église de La Plaine est au service d'une population de 1,000 paroissiens, a indiqué le curé.

la Saie



Vente de Noël



Nos chemises Ventura: un seul bas prix!

18⁹⁹ ch.

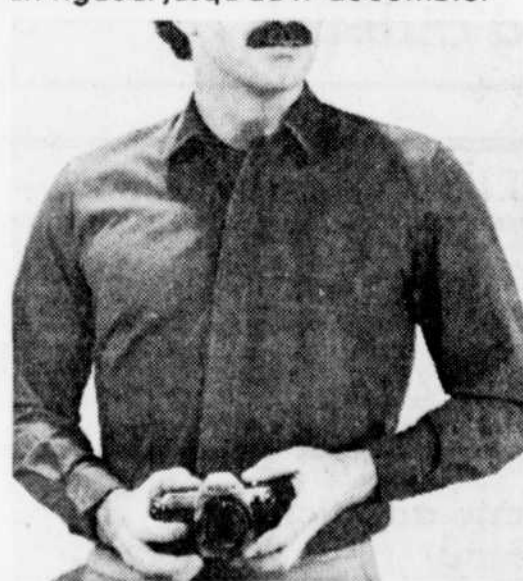


Enfilez celle de votre choix! Elles sont du tout dernier cri! Nos chemises Ventura seront à coup sûr remarquées; voyez les caractéristiques de certains modèles: boutonnage découvert ou sous patte, détails à la poche poitrine, certains de couleur contrastante, pli au dos, coutures mode. Offertes en bleu, gris, sarcelle, taupe ou noir. Tailles P, M, G, TG. Polyester/coton broissé. Pur coton.

Commandes téléphoniques: 627-5922 la Capitale et 627-5959 Place Laurier.

Chemises sport pour hommes, rayon 350.

En vigueur jusqu'au 17 décembre.



Prix Olivar-Asselin

Critique entre les médias encouragée

MONTREAL (PC) — Selon l'éditorialiste Guy Cormier, les organes de presse devraient avoir l'un à l'égard de l'autre un esprit un peu moins corporatiste et oser des commentaires sur ce que disent et écrivent leurs confrères d'autres médias.

Ecrivain depuis 20 ans dans la page éditoriale de La Presse, M. Cormier recevait, lundi, le prix de journalisme Olivar-Asselin, décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Surtout de la part de la presse parlée envers les journaux, a expliqué M. Cormier, il y a comme une retenue qui arrête les commentaires pertinents. Dans la presse écrite, il y a quand même quelques chroniques consacrées à la télévision.

Suivant l'aspect culturel notamment, M. Cormier a souligné qu'il y a toujours plus de gens devant leur télévision qu'au concert et qu'il devrait y avoir plus de rédacteurs affectés à cette rubrique.

Pourquoi, s'est demandé le 27e lauréat du prix Olivar-Asselin, les journalistes de la radio et de la

télévision n'y vont pas de "quelques critiques courtoises des éditoriaux des journaux"? Il regrette l'époque où la polémique fleurissait dans l'imprimé.

Il a aussi préconisé l'établissement pour la profession journalistique de "liens plus organiques avec l'université. C'est contraire à notre tradition, il faudra donc innover".

Aujourd'hui spécialiste de la politique étrangère, M. Cormier se souvient du temps où "on ne risquait pas 10 lignes sur ce sujet dans La Presse". Juste avant d'aller recevoir son prix (ainsi que la médaille Bene Merenti de Patria) à la maison Ludger-Duvernay, siège de la SSJB, M. Cormier avait dactylographié son éditorial de mardi, portant sur le prix Nobel attribué au Polonais Lech Walesa.

Ce que M. Cormier trouve le plus difficile dans son métier, comme au début d'ailleurs, "c'est de travailler avec une matière fluide".

Avant d'être journaliste, Guy Cormier a été professeur au collège L'Assomption, de Worcester, Mas-

sachusetts; il y a enseigné (en français) la philosophie, le latin et le français. M. Cormier fut ensuite professeur à Moncton, Nouveau-Brunswick, avant d'être traducteur à l'Office national du film.

Cité libre

Il travailla ensuite à l'hebdomadaire syndical Front ouvrier, puis (jusqu'en 1959), à Cité libre, du temps où cette revue comptait Pierre Elliott Trudeau parmi ses rédacteurs.

A propos du premier ministre du Canada, le lauréat a rendu hommage à l'esprit "mondialiste" qui le pousse à voyager pour promouvoir la paix mais a ajouté: "Il faut se faire une raison. Il n'y aura pas de gouvernement mondial avant 1,000 ans."

Le grand échec de M. Trudeau, a-t-il poursuivi à la blague, fut de ne pouvoir fonder une dynastie royale. Pour lui, un souverain nommé Justin Ier aurait aussi belle allure que la reine actuelle, Elisabeth II.



Profonde affliction

Pendant le service, hier, de l'évêque de Hamilton (Ont.), Mgr Paul Reding, décédé d'un cancer, sa soeur, religieuse, l'embrasse une dernière fois. Le père de l'évêque défunt, M. Tom Austin Reding, affligé, s'éloigne de la dépouille en compagnie du vicaire général du diocèse. Le service funèbre a eu lieu en la cathédrale du Christ-Roi de Hamilton.

Le Conseil de presse blâme un journal de Saint-Laurent

(D'après PC) — Le Conseil de presse blâme sévèrement un hebdomadaire de Saint-Laurent pour avoir comparé le défilé de la Saint-Jean-Baptiste à un rallye nazi.

Dans une décision qu'il vient de rendre, le conseil estime que le journaliste Christy McCormick, en établissant une telle comparaison, a fait des rapprochements "déplacés et susceptibles d'attiser les préjugés".

M. McCormick, dans l'édition du 6 juillet 1983 de l'hebdomadaire "The News" publié à Saint-Laurent, s'en était pris au nationalisme en général et au nationalisme québécois en particulier, au point d'y affirmer que les défilés de la Saint-Jean "n'étaient pas différents de ceux des nazis que nous pouvons voir dans les films".

Tribune des lecteurs Latitude accrue pour les journaux terre-neuviens

SAINT-JEAN, T.-N. (d'après PC et CP) — A compter du 1er janvier, les journaux de Terre-Neuve disposeront de plus de latitude pour plier des lettres de leurs lecteurs.

Le ministre de la Justice, M. Gerry Ottenheimer, a expliqué en Chambre, lundi, que, grâce à la refonte de la loi sur la diffamation, les journaux pourront publier des lettres de lecteurs même si l'éditeur ne partage pas les opinions exprimées par les auteurs des lettres.

M. Ottenheimer a dit que les journaux terre-neuviens étaient, jusqu'à maintenant, soumis à un jugement de la Cour suprême du Canada qui avait maintenu une poursuite en diffamation contre un journal de la Saskatchewan à la suite de la publication d'une lettre de deux étudiants.

Dans quatre provinces, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Québec et la Nouvelle-Ecosse, le fardeau de la preuve est toujours sur l'éditeur qui a publié une lettre contenant des propos diffamatoires. L'argument de la bonne foi ne peut être invoqué.

CETTE ANNÉE ACCUEILLEZ VOTRE APPLE!



apple
Concessionnaire agréé Apple

OFFRES SPÉCIALES D'OUVERTURE!*

*Jusqu'à épuisement du stock

ÉPARGNEZ encore plus avec le BONI-PAK!

Une offre exclusive d'Innovations en Informatique qui peut vous faire économiser plus de 500 \$ sur accessoires et fournitures.*

LE BONI-PAK DE

Informatique

SYSTÈME DE BASE

Ideal pour les débutants... branchez tout simplement cet Apple à votre appareil de télévision et vous voilà prêt à vous joindre à la révolution des micro-ordinateurs!

- Ordinateur Apple IIe à mémoire de 64K
- Unité de disque Apple
- Carte de contrôle de l'unité de disque
- Modulateur RF (pour brancher votre Apple à votre appareil de télévision)

1995\$

*Les coupons du Boni-Pak sont valides jusqu'au 31 janvier 1984.

SYSTÈME PROFESSIONNEL DOMESTIQUE

Ce système puissant peut effectuer des analyses financières complexes, faire votre bilan, mettre à jour votre liste d'adresses... et plus, beaucoup plus!

- Ordinateur Apple IIe à mémoire de 128K
- 2 unités de disques
- Carte de contrôle de l'unité de disque
- Monitor III monochrome Apple
- Carte de 80 colonnes

2995\$

seulement

SYSTÈME POUR LA FAMILLE

Toute la famille va profiter de cet Apple. Jouer à des jeux, planifier les finances, classer des recettes, écrire des rapports... un potentiel sans limite! L'unité de visualisation est incluse.

- Ordinateur Apple IIe à mémoire de 64K
- Unité de disque Apple
- Carte de contrôle de l'unité de disque
- Monitor III monochrome Apple
- Carte 80 colonnes

2395\$

seulement

SUPER SOFTWARE-PAKS

La meilleure façon de faire travailler ou jouer votre nouveau Apple! Ils constituent aussi des cadeaux idéals pour la famille qui possède déjà un Apple! (L'achat de Software-Paks n'inclut pas les primes des fêtes de Apple ou le Boni-Pak.)

- Pour JOUER/le Games-Pak
 - Hard Hat Mack
 - Zaxxon
 - Mystery House

99,95 \$
- Pour APPRENDRE/le Student-Pak
 - Hands on BASIC
 - MasterType
 - Compu-Spel
 - Compu-Read
 - Catch a Falling Star

219,95 \$
- Pour TRAVAILLER/le Home-Pak
 - Traitement de texte (Bank Street writer)
 - F.C.M. (Classement, catalogage & adressage)
 - Système financier et comptable (Home Accountant)

259,95 \$

OFFRE SPÉCIALE.
Achetez un système de 2,000 \$ ou plus... et recevez un bon de 100 \$ valable pour un cours à l'Institut International de la Communication. Appelez nous pour plus de détails.

innovations en
informatique

• la Baie, la Capitale 628-1844



la Baie

N

oël c'est... pardonner!

CORRECTION

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter à l'annonce d'accessoires électriques pour soins personnels, publiée dans le Soleil, édition du 10 décembre 1983, page C-10.

Rasoirs Braun — on aurait dû lire: Rasoir Synchron 1000 Braun (40,99\$). Aussi, les photos du Synchron 1000 et du Micron 2000 ont été inversées.

Nous regrettons cette erreur.

la Baie

N

oël c'est... pardonner!

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux suppléments publicitaires:

"Vente de Noël en avant-première", publié le 7 décembre 1983

Page 2, article G - Chocolats Marc de Champagne. On aurait dû lire: Boîte de 250 g 6,49\$.

Page 2, article N - Chocolats Cavendish & Harvey. On aurait dû lire: Boîte de 400 g 3,79\$.

"Présents pour elle", publié le 10 décembre 1983

Page 3 - Ces blouses Giorgio Fellini pour dames ne seront pas disponibles.

"Pour elle en croisière", publié le 12 décembre 1983

Page 5 - Ces vêtements Mondy ne seront pas disponibles pour Noël.

"Vente de Noël", publié le 14 décembre 1983

Page 18, article 2 - Le numéro de modèle du téléviseur Hitachi (34 cm) aurait dû être: CT-1321.

Nous regrettons ces erreurs.



coop
cooprix

**Un marché bien pensé
pour le temps
des Fêtes**

Jus de légumes

E.D. Smith
Garden cocktail,
tomates
& palourdes
cont. 796 mL

89¢

Jus de pommes pur

Rougemont
clair ou brut,
bouteille ou
boîte 1,36 Litre

88¢

Ananas

Dôle
broyés, morceaux,
tranchés dans sirop
morceaux, tranchés
dans jus naturel
bte 540 mL

89¢

Biscuits chocolat pur

Viau
Vogue, Whippet,
bte 400-450 g

2,09

Fromage

Brick -
Kraft
paquet 454g

2,89

Jus d'orange concentré surgelé

Sunpack
cont. 355 mL

75¢

Jeune dindon surgelé

Canada Cat. "A",
toutes pesanteurs

2,60
/kg

1,18
/lb

Jeune dindon badigeonné surgelé

Canada Cat. "A",
toutes pesanteurs

3,04
/kg

1,38
/lb

Brocoli

gr 14
Produit des
États-Unis

89¢
/ch.

Tomates rouges 6x6

Produit de
la Floride,
Canada No 1

1,08
/kg

49¢
/lb

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans les magasins Coop-Cooprix ci-dessous, du 12 au 17 décembre 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé.

Magasin Coop
62 boul. Valcartier,
Loretteville

Magasin
Cooprix Ste-Foy
3355 de la Pêrade
Ste-Foy

Magasin Cooprix
Rond Point Lévis

Magasin Cooprix
912 rue Commerciale
St-Jean-Chrysostome

Magasin Cooprix
250 rue St-Louis,
Loretteville

Magasin Cooprix
845 St-Marie-Victorin
St-Nicolas Est